

Les inégalités sociales augmentent À vous de jouer !

Québec, le 23 avril 2007

Bonjour à vous, membres d'un réseau en action!

C'est dans le cadre de notre campagne annuelle de financement que nous nous adressons à vous aujourd'hui. En tant que personnes et organisations qui appuyez, à divers titres, le travail citoyen que nous avons entrepris en direction d'un Québec sans pauvreté, vous trouverez ci-joint tout ce qu'il faut pour soutenir financièrement notre action.

Depuis 1998, grâce à ce réseau que nous formons, nous avons parcouru un chemin considérable, hors des sentiers battus. Rappelons qu'à la suite d'une mobilisation citoyenne dont plusieurs d'entre vous ont été partie prenante, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité, en décembre 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Celle-ci engage le gouvernement et la société québécoise à « tendre vers un Québec sans pauvreté ». Elle impose d'améliorer les revenus et conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté. Elle prescrit également de protéger leur dignité, de lutter contre les préjugés à leur égard et de promouvoir la solidarité dans l'ensemble de la société.

La présente année aura été un mélange d'avancées et de reculs pour les personnes qui vivent la pauvreté.

Cela aura été particulièrement difficile pour les personnes seules à l'aide sociale, jugées aptes à l'emploi, qui ont vu des décisions gouvernementales les appauvrir et les enfoncer un peu plus « dans le rouge ». Ce faisant, le gouver-

nement contrevient à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Pourtant, le Projet de règlement de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, édicté l'automne dernier, aurait pu être une occasion de se mettre en route pour atteindre la cible de faire du Québec, d'ici 2013, une des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres. Par contre, il faut souligner une victoire du mouvement citoyen, le retour de la gratuité des médicaments pour l'ensemble des personnes bénéficiaires de l'aide sociale ; cette mesure entrera en vigueur le 1er juillet 2007.

En juin de cette année, nous terminerons la première étape de la démarche citoyenne *Couvrir les besoins et sortir de la pauvreté au Québec* ; elle inspirera les prochaines positions et orientations du Collectif pour ce qui est des luttes à faire. Par exemple, l'idée d'un salaire minimum qui permette de sortir de la pauvreté est un enjeu qui prend de plus en plus d'importance, même à l'échelle canadienne, comme en témoigne la victoire du mouvement populaire ontarien qui a mené aux récentes décisions de leur gouvernement. De plus, la lutte contre les préjugés, préoccupation constante du Collectif, est une autre bataille sans cesse à recommencer ; les médias nous en fournissent constamment des illustrations.





Votre soutien financier et solidaire est important pour nous permettre de mener cette lutte pour une plus grande justice sociale. Vous savez sans doute que nous ne disposons d'aucun financement public. Alors, pouvons-nous compter sur vous?

Nous devons trouver encore plusieurs milliers de dollars pour compléter le financement de la présente année. Une partie de nos activités est financée par une entente avec une fondation : c'est le projet AVEC, qui vise à faire avancer un principe d'action voulant que les personnes en situation de pauvreté soient associées aux mobilisations, réflexions, décisions et actions qui ont de l'impact sur leur vie. Par ailleurs, d'autres activités comme maintenir un réseau en action, assurer une vigilance, proposer des avancées et s'objecter aux reculs (voir le dépliant ci-joint), se financent par les contributions des membres, du réseau, de personnes et d'organisations en appui, comme vous. Votre contribution est d'autant plus appréciée que vous la faites sans possibilité de déduction fiscale. En effet, par sa dimension politique, notre mission ne répond pas aux critères d'admissibilité du gouvernement fédéral pour les organismes de charité.

Il est possible de contribuer à l'action du Collectif autrement que par un don. Ainsi en est-il de la diffusion d'une épinglette rappelant la campagne du carré rouge, commencée par le Collectif en 2004, reprise en 2005 par le mouvement étudiant, puis relayée à nouveau l'an passé par le Collectif. Elle symbolise l'objection aux reculs, contrairement à la Loi qui impose l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté.

Vous trouverez dans cet envoi une affiche présentant l'importance de l'objection, de la proposition et de la vigilance, toutes illustrées par l'épinglette. Elle permet de sensibiliser votre entourage à la nécessité de réduire les inégalités. Nous joignons aussi le formulaire de contribution et un formulaire de commande d'épinglettes.

Enfin, pour suivre l'actualité avec nous, peut-être recevez-vous déjà par télécopie ou courriel notre bulletin, La Soupe au caillou? Sinon vous le trouverez sur notre site Internet, www.pauvrete.qc.ca, ainsi que la grande majorité de nos publications. Vous pouvez aussi vous y abonner en envoyant un courriel à collectif@pauvrete.qc.ca.

Cordialement,

Micheline Bélisle *Jean-Pierre Hétu*

Micheline Bélisle et Jean-Pierre Hétu, pour le Collectif



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, G1K 9E9.
Téléphone : 418-525-0040. Télécopieur : 418-525-0740.
Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca

p.j. : Dépliant de présentation du Collectif, affiche et formulaire de contribution.

